Le CCIF dépose plainte contre le Comité interministériel contre la radicalisation rattaché au Premier ministre pour diffamation

02/08/2022 à 9h29





> *[Communiqué] Le CCIF dépose plainte contre le CIPDR après son tweet diffamant. Ceux qui tiennent ce compte de communication devront rendre des comptes. pic.twitter.com/T7T3D4gAQB*
>
> *— Sefen Guez Guez (@Me_GuezGuez) August 1, 2022*

COMMUNIQUÉ DU CCIF

PLAINTE POUR DIFFAMATION ENGAGÉE À L'ENCONTRE DU CIPDR

Le mandataire du CCIF va engager **une plainte pour diffamation à l'encontre du CIPDR** (Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation).

Cette plainte, qui s'ajoute à plusieurs plaintes déposées pour les mêmes raisons, fait suite à un tweet gravement diffamatoire publié le 29 juillet 2022 dans un thread portant sur l'expulsion de l'imam Hassan Iquioussen.

Dans ce tweet, le CIPDR déclare que l'ex-CCIF a été une « **structure impliquée dans le lynchage numérique ayant mené à la décapitation de Samuel Paty** » :



Le CIPDR, rattaché au ministère de l'Intérieur, réitère la même fake news initiée par Gérald Darmanin, dans les jours suivant le meurtre de Samuel Paty. Le 19 octobre 2020, Gérald Darmanin affirmait sur Europe 1 que le CCIF était « manifestement impliqué » dans les événements ayant conduit à la décapitation du professeur. Pour appuyer cette accusation extrêmement grave, le Ministre de l'Intérieur avait incriminé le CCIF d'avoir relayé des appels à la haine à l'encontre de Samuel Paty. **Affirmation complètement fausse et, depuis, maintes fois démentie.**

Ces propos apparaissent aujourd'hui d'autant plus diffamatoires que même le Ministère de l'Intérieur, à l'origine de cette fake news et du décret de dissolution à l'encontre du CCIF n'a, à aucun moment, été en mesure d'incriminer le CCIF sur la base d'une quelconque implication de notre association dans le meurtre de Samuel Paty. Ni dans son décret de dissolution, ni dans son mémoire de défense, qu'il a déposé au Conseil d'État.

Le préjudice à l'encontre du CCIF est d'autant plus grave que ce tweet a été publié à l'intérieur d'un thread listant des personnalités, déjà menacées de mort sur les réseaux sociaux, qui ont fait l'objet, immédiatement après la publication des tweets en question, d'un lynchage numérique fait de racisme, de harcèlement et de menaces.

Par la voie de ce dépôt de plainte, le CCIF refuse que son héritage, en défense des droits humains, soit ainsi jeté en pâture sur la place publique.

Le liquidateur du CCIF,

à Paris,

Le 1er août 2022

> *Une procédure d’expulsion du territoire national visant Hassan Iquioussen a été annoncée par @GDarmanin. Se présentant comme un guide religieux, il est en réalité un militant de l'islam politique lié à la pensée des “Frères musulmans” qui piétine depuis des années la République. pic.twitter.com/u5bUWeC2Iy*
>
> *— SG-CIPDR (@SG_CIPDR) July 29, 2022*

En Lien :

Comité interministériel contre la radicalisation : « Personne ne doit être dupe et tomber dans le piège de la propagande mensongère du CCIE / ex-CCIF »